

LIMOGES METROPOLE – COMPTE ADMINISTRATIF 2021

PRESENTATION SYNTHETIQUE

Le vote du compte administratif est l'occasion de rendre compte de l'ensemble des opérations financières réalisées sur l'exercice révolu. Il permet également d'appréhender chaque année la situation financière de la collectivité.

Le compte administratif 2021 permet de dresser le constat d'un redressement des équilibres financiers de Limoges Métropole après un exercice 2020 qui avait lourdement été pénalisé par la crise sanitaire. Cette situation constitue un bon point de départ pour financer un projet de territoire ambitieux et affronter une période marquée par des incertitudes liées à l'évolution des charges (crise énergétique, remontée de l'inflation, évolution des taux d'intérêt) ou au niveau très élevé des déficits publics.

1. VISION CONSOLIDEE DES BUDGETS ET DE LEURS RESULTATS

Le budget principal regroupe les deux tiers des dépenses de la collectivité, ainsi que les principales ressources de fiscalité et la dotation globale de fonctionnement. Les 8 budgets annexes ont vocation à être équilibrés par des ressources spécifiquement affectées à leur activité : versement mobilité, redevance assainissement, redevance eau, prestations de tri des déchets, vente de terrains.

<i>opérations réelles + ordre</i>	Dépenses	Recettes	Résultat budgétaire de l'exercice *	Résultats antérieurs (001+002)	Résultats de clôture
Budget Principal	188 582 541 €	205 179 893 €	16 597 352 €	-9 271 718 €	7 325 634 €
Budget Annexe Transport Urbain	44 906 632 €	48 810 364 €	3 903 732 €	2 103 340 €	6 007 072 €
Budget Annexe Assainissement	29 593 925 €	27 664 183 €	-1 929 742 €	2 585 440 €	655 698 €
Budget Annexe Eau	19 084 783 €	23 206 197 €	4 121 414 €	347 931 €	4 469 345 €
Budget Annexe Centre de Recyclage	7 017 290 €	7 370 104 €	352 813 €	107 817 €	460 630 €
Budget Annexe Parc Activité "Grande Pièce"	16 912 290 €	18 091 320 €	1 179 030 €	-294 438 €	884 592 €
Budget Annexe Parc Activité "Océalim"	4 717 647 €	4 609 726 €	-107 921 €	-1 698 245 €	-1 806 166 €
Budget Annexe Lotissement Activité Economique	3 610 435 €	3 457 195 €	-153 239 €	-358 789 €	-512 028 €
Budget Annexe Zone Activité "Verneuil-sur-Vienne"	365 672 €	182 836 €	-182 836 €	0 €	-182 836 €
TOTAL	314 425 544 €	338 388 983 €	23 963 439 €	-6 478 661 €	17 484 778 €

* compris les excédents de fonctionnement capitalisés

2. REALISATIONS EN INVESTISSEMENT

Le montant total des dépenses d'investissement (hors dette) s'est élevé à 65 M€ en 2021. Outre la compétence structurante que représente la voirie (23,4 M€ soit + 3M par rapport à 2020), les principales dépenses d'investissement ont concerné l'assainissement (12,2 M€), les transports (6,6 M€), le développement économique (5,3 M€), l'eau (4,5 M€), le centre de recyclage

(2,1 M€), le traitement des déchets (2 M€), la transition énergétique (2 M€), l'habitat (1,1 M€), la mobilité (0.9 M€)

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT HORS DETTE et HORS TAXE D'AMENAGEMENT
(compris travaux en régie)

BUDGET PRINCIPAL - Investissement par compétences 39 710 196 €

AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE (hors taxe aménagement)	25 826 936 €
dont Voirie et aménagements (compris travaux en régie)	23 410 413 €
Mobilité	925 945 €
Etudes transversales	671 609 €
Parcs en ouvrage	219 449 €
Travaux innovants	390 702 €
PLU	62 815 €
NPNRU	72 060 €
ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE	2 377 881 €
dont Collecte et traitement des déchets	2 044 061 €
Espaces naturels	333 820 €
DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT ECONOMIQUE SOCIAL ET CULTUREL	5 519 010 €
dont Dev. Economique	5 299 304 €
Vélodrome	93 090 €
Zénith	76 183 €
Centre Aquatique	12 513 €
Dev. Tourisme	33 360 €
GESTION DES SERVICES D'INTERET COLLECTIF	2 679 453 €
dont Eaux Pluviales	602 383 €
Transition énergétique	2 076 754 €
FONCTIONS TRANSVERSALES DE LA COLLECTIVITE	2 158 167 €
EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT	1 133 750 €
dont Aides pour l'habitat	998 326 €
Habitat Gens du voyage	81 575 €
NPNRU	53 850 €
POLITIQUE DE LA VILLE	15 000 €

BUDGETS ANNEXES - Investissement 25 305 710 €

TRANSPORT URBAIN (Compétence " AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE ")	6 551 529 €
CENTRE DE RECYCLAGE (compétence "ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE")	2 064 864 €
ASSAINISSEMENT (Compétence "GESTION DES SERVICES D' INTERET COLLECTIF")	12 168 359 €
EAU (Compétence "GESTION DES SERVICES D' INTERET COLLECTIF")	4 520 958 €

TOTAL 65 015 907 €

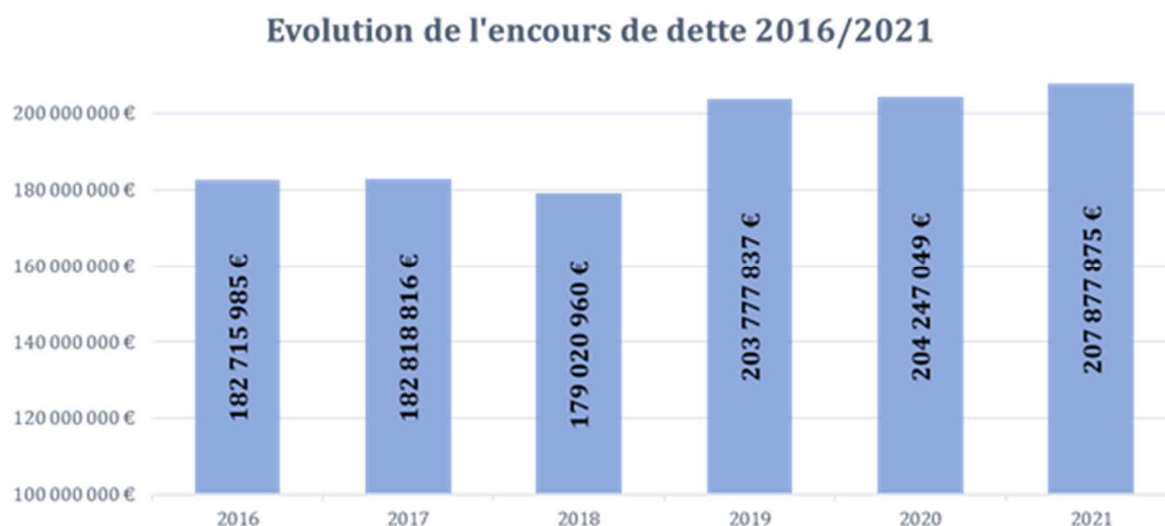
LOTISSEMENTS ECONOMIQUES - investissements comptabilisés en stock (fct) 220 997 €

PARC ACTIVITE " Verneuil-sur-Vienne "	182 836 €
PARC ACTIVITE " Grande Pièce "	38 161 €

3. VISION CONSOLIDEE DE LA DETTE DE LIMOGES METROPOLE

Pour réaliser ces investissements, 30 M€ ont été empruntés.

Tous budgets consolidés, l'encours de dette de Limoges Métropole s'élève à 207 877 875 € au 31 décembre 2021, soit 971 € par habitant.



L'augmentation de la dette globale en 2019 s'explique principalement par le transfert de la dette de l'eau par les communes concernées (17M€). En 2021, l'encours augmente de 3,6M€.

	Au 31/12/2016	Au 31/12/2017	au 31/12/2018	au 31/12/2019	au 31/12/2020	au 31/12/2021
Budget Principal	130 361 216 €	132 266 933 €	129 528 512 €	133 568 156 €	134 508 903 €	135 969 900 €
Montant par habitant	619 €/hab.	621 €/hab.	609 €/hab.	630 €/hab.	636 €/hab.	635 €/hab.
Budget Global	182 715 985 €	182 668 089 €	179 020 960 €	203 777 837 €	204 247 049 €	207 877 875 €
Montant par habitant	868 €/hab.	858 €/hab.	842 €/hab.	960 €/hab.	966 €/hab.	971 €/hab.

La capacité de désendettement (encours de dette/épargne brute) mesure le temps qui serait nécessaire pour rembourser intégralement la dette en y consacrant tout l'autofinancement. Pour le budget principal, elle s'élève à 4,8 ans alors que le seuil d'alerte est fixé par la loi à 12 ans.

4. L'EQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL ET LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

■ La section de fonctionnement a dégagé en 2021 une capacité d'autofinancement de 28,2 M€, soit + 6,3 M€ par rapport à 2020.

Mouvements réels, en €	2020	2021
Produits réels de fonctionnement*	131 462 143,87	138 757 589,73
Charges réelles de fonctionnement*	109 630 805,83	110 587 349,62
EPARGNE BRUTE ou CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	21 831 338,04	28 170 240,11
Remboursement de capital net (hors remboursements anticipés)	14 059 253,43	14 539 002,46
EPARGNE NETTE	7 772 084,61	13 631 237,65

* hors travaux en régie et cessions

L'impact de la crise sanitaire est principalement lié aux pertes de CVAE (0,7M€) et au soutien apporté aux entreprises (0,4M€). Il est beaucoup moins brutal qu'en 2020, ce qui explique le redressement de la capacité d'autofinancement.

- Les recettes de fonctionnement sont en hausse de 6 %.

Les recettes opèrent un net rétablissement portées par les produits des services (+ 2,4 M€), notamment ceux de la propreté, et les recettes de fiscalité (+2.5 M€). L'incidence du remplacement de la taxe d'habitation par une fraction de la TVA nationale a eu une incidence limitée sur l'exercice 2021.

EVOLUTION DES PRODUITS REELS DE FONCTIONNEMENT(EN €)

Chapitres		Réalisé 2020	Réalisé 2021	Evolution
013	Atténuation de charges	978 245,16	915 712,93	-6,4%
70	Produits des services, du domaine etc.	8 184 453,33	10 502 978,38	28,3%
73	Impôts et taxes	91 065 771,42	93 550 175,80	2,7%
74	Dotations et participations	29 234 613,98	30 690 712,86	5,0%
75	Autres produits de gestion courante	1 746 629,60	2 915 271,02	66,9%
76	Produits financiers	0,33	-	
77	Produits exceptionnels	499 673,05	1 009 671,74	102,1%
TOTAL		131 709 386,87	139 584 522,73	6,0%

- Les dépenses réelles de fonctionnement nettes ont évoluées de 1,2% par rapport à l'exercice précédent.

EVOLUTION DES CHARGES REELLES DE FONCTIONNEMENT(EN €)

Chapitres		Réalisé 2020	Réalisé 2021	Evolution
011	Charges à caractère général	35 789 587,25	36 347 950,82	1,6%
012	Charges de personnel	26 131 379,45	27 955 844,77	7,0%
014	Atténuation de produits*	27 489 262,07	27 588 507,74	0,4%
65	Autres charges de gestion courante	18 304 133,53	18 321 003,21	0,1%
66	Charges financières	1 873 817,16	1 642 382,75	-12,4%
67	Charges exceptionnelles	1 250 977,09	275 465,50	-78,0%
TOTAL		110 839 156,55	112 131 154,79	1,2%

* attributions de compensations, prélèvement FNGIR

5. L'EQUILIBRE DES BUDGETS ANNEXES

Le budget annexe Transports urbains : Après un exercice 2020 fortement impacté par la crise sanitaire, la recette principale du budget annexe transport, le « versement mobilité », revient au niveau de 2019. Le montant perçu de 28,1 M€ est cependant inférieur de 1 M€ au montant attendu, les fréquentations étant inférieures de 15% à leur niveau de 2019. Les charges de délégation de service public représentent 25,6 M€.

Les investissements, à hauteur de 6,6 M€, concernent des travaux pour 4 M€ dont le franchissement de l'A20 (3M€), des acquisitions et réparations de véhicules et de matériel pour 2,4 M€ et des études.

La capacité d'autofinancement est bonne et le ratio de capacité de désendettement inférieur à 5 ans.

Le budget annexe Assainissement : L'exercice 2021 du budget annexe assainissement a été impacté par :

- Des dépenses d'investissement élevées liées notamment aux travaux de modernisation de la station d'épuration principale pour plus de 12 M€ en 2021 et 7,4 M€ en 2020.

- Une perte de recette de fonctionnement de l'ordre de 600 000 € dû au décalage de la dernière relève de compteurs en fin d'année. En effet, à la demande du Trésorier, la dernière relève de l'année a été avancée de 3 semaines. Ces semaines seront donc comptabilisées en 2022.

La capacité d'autofinancement reste très satisfaisante, de même que la capacité de désendettement qui s'élève à 4 ans.

Le budget annexe Eau : L'exercice 2021 est impacté par un décalage de facturation de la redevance « eau ». A la demande du Trésorier, la dernière relève de l'année a été avancée de trois semaines. Ces semaines seront comptabilisées sur l'exercice 2022, la recette de vente d'eau diminue donc en 2021 par rapport à 2020 et s'établit à 12 M€.

La capacité d'autofinancement reste bonne et les dépenses d'investissement réalisées à hauteur de 4,5 M€ n'ont pas nécessité de recourir à l'emprunt sur cet exercice.

La capacité de désendettement à 3,4 ans est excellente.

Le budget annexe Centre de recyclage : Le budget du centre de recyclage est équilibré par la facturation des prestations de traitement des matériaux reçus. Les recettes de redevance évoluent de + 1,4 M€, avec l'arrivée de nouveaux tonnages en 2021.

Les travaux d'agrandissement et de modernisation du site se sont terminés en 2021. Les dépenses d'investissement hors dette s'élèvent à 2,1 M€.

Le budget annexe Parc d'activités de la Grande Pièce : les travaux d'aménagement des parcelles représentent 38 161 € et les cessions de terrain totalisent 1 080 258 €.

Le budget annexe de la zone d'activités Océalim : les cessions de terrain totalisent 11 595 €.

Le budget annexe de la zone d'activités de Verneuil sur vienne : les acquisitions de terrains à aménager représentent 182 836 €.